

**MESSAGE IMPORTANT
AU VERSO**

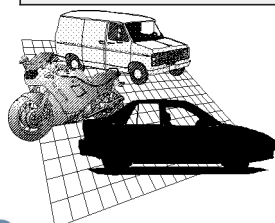
AVIS D'ECHEANCE

Voiture

OPEL
2FWA902
Kilométrage annuel
estimé: 15.000

Police : 1/172/17291418/00

Assuré : 1/6542043



(04)220 30 30

Monsieur DOSTUKHEL Gul Rahman
Avenue Chazal, 12
1030 BRUXELLES

Liège, le 30 avril 2025.

Preneur d'assurance

Monsieur DOSTUKHEL Gul Rahman
Avenue Chazal, 12
1030 BRUXELLES

Branche

Véhicules automoteurs

Période

du 13/06/2025

au 12/09/2025

Taxe et cotisations

(1) = 27,10 %

(2) = 16,75 %

Garanties

Prime(s)

Total

Responsabilité civile (1)

Prime commerciale au bonus-malus 11 = 89% (+)

234,16

(+) 38,61 EUR de coûts inclus dans la prime

Mobility

Gratuit

Frais de fractionnement

14,04

Taxe et cotisations (1)

67,27

Total

315,47

Garanties facultatives

Protection juridique Plus (2) (*)

8,57

Assurance du conducteur (2) (*)

8,57

Frais de fractionnement

1,03

Taxe et cotisations (2)

3,04

Total

21,21

(*) dont 1,83 EUR de frais d'acquisition et 0,52 EUR de frais d'administration inclus dans la(les) prime(s) hors taxes



Recevez & payez votre facture en ligne

Infos et inscriptions sur
ethias.be/e-facture

Total à payer

EUR

336,68

Vous pouvez acquitter ce montant en utilisant le document ci-joint

Le paiement du montant mentionné vaut acceptation sans réserve du contrat.

Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion).

